

Programme d'indemnisation pour dommages attribuables aux inondations artificielles du barrage Shellmouth



Inspections

Y a-t-il des renseignements qui n'ont pas été consignés et qui, selon vous, devraient l'être?

Y a-t-il des renseignements qui ont été consignés et qui, selon vous, ne devraient pas l'être?

Demande au titre du Programme d'indemnisation pour dommages attribuables aux inondations artificielles du barrage Shellmouth (PIBS)

Combien de quarts de section différents possédez-vous ou louez-vous dans la vallée de la rivière Assiniboine? (De combien de lignes auriez-vous besoin dans la section Estimation préliminaire des dommages?)

_____ < (moins de) 10 quarts de section dans la vallée de la rivière Assiniboine

_____ > (plus de) 10 mais < (moins de) 15 quarts de section dans la vallée de la rivière Assiniboine

_____ > 15 mais < 20 quarts de section dans la vallée de la rivière Assiniboine

_____ > 20 mais < 30 quarts de section dans la vallée de la rivière Assiniboine

Veuillez fournir une estimation du nombre de quarts de section de terre que vous possédez ou louez dans la vallée de la rivière Assiniboine, si ce nombre est supérieur à 30 : _____

Selon vous, y a-t-il d'autres renseignements que nous devrions demander dans la demande initiale?

Selon vous, y a-t-il des renseignements exigés dans la demande initiale que nous ne devrions pas demander?

Préférez-vous utiliser un formulaire de demande en ligne ou remplir un formulaire papier et l'envoyer par la poste à l'Organisation de gestion des situations d'urgence du Manitoba?

Plan de communication au public

Dans quels journaux locaux (ou autres supports d'information ou médias) aimeriez-vous que les avis concernant le Programme d'indemnisation pour dommages attribuables aux inondations artificielles du barrage Shellmouth soient publiés?

Quels journaux locaux (ou autres supports d'information ou médias) sont les plus consultés dans votre communauté?

Y a-t-il, selon vous, des exemples précis de campagnes ou d'activités de communication réussies dont nous devrions nous inspirer?

Y a-t-il des éléments ou des obstacles qui font que vous avez, ou avez eu, de la difficulté à obtenir de l'information auprès de l'Organisation de gestion des situations d'urgence du Manitoba?

Coordonnées

Veillez indiquer vos coordonnées ci-après et l'Organisation de gestion des situations d'urgence du Manitoba vous contactera directement pour vous informer des avis relatifs au Programme d'indemnisation pour dommages attribuables aux inondations artificielles du barrage Shellmouth.

Nom :

Numéro de téléphone :

Courriel :